

LE PCD

Le CMPP d'Agen, a créé son Pôle Consultation Directe en février 2017. Ce service, destiné aux jeunes de 6 à 18 ans et à leur famille, propose un accueil en consultation directe avec un pédopsychiatre ou un psychologue.

Limité au maximum à 4 entretiens, il permet de rencontrer l'un de ces deux spécialistes, dans un espace de dialogue et d'écoute.

Il complète l'offre thérapeutique du CMPP, qui continue d'accueillir les demandes de bilans et de suivis thérapeutiques en psychothérapie, psychomotricité, orthophonie, psychopédagogie, dans une démarche de soin globale.

La famille prend directement contact par téléphone ou par Mel, en indiquant sa volonté de solliciter un rendez-vous dans le cadre du Pôle Consultation Directe (PCD).

Comme pour tout accueil au CMPP, la démarche est prise en charge à 100% par l'assurance maladie, sans avance de frais.

PCD